

0312686B
ACADEMIE DE TOULOUSE
LPO LYCEE DES METIERS SAINT-EXUPERY
1 PLACE ALAIN SAVARY
31703 BLAGNAC CEDEX
Tel : 0534364240

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 20/09/2019
Réuni le : 01/10/2019
Sous la présidence de : Herve Ameziane
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à accepter un don de la MDL de:
-2000€ correspondant à la collecte réalisée par les élèves à l'issue de l'incendie du hall du 4 décembre 2019 afin de réaliser un projet d'aménagement ou de décoration du hall d'entrée du lycée. Ce projet sera réalisé par les élèves dans le cadre du CVL.
-500€ pour le séjour culturel à Berlin prévu en février 2020,
-1000€ pour le voyage à Madrid prévu en février ou mars 2020.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0